



Commission des projets routiers

1231 - Voirie communale - Aide aux collectivités pour leur réseau routier

Acquisition d'équipements annexes aux réseaux d'approvisionnement d'eau servant à la lutte contre l'incendie

Rapport n° CP/2012/61

Service gestionnaire :

Direction territoriale d'aménagement du territoire

Résumé :

Le présent rapport a pour objet l'attribution d'une subvention à une commune pour la mise en place d'équipements fixes destinés à la lutte contre l'incendie.

Dans le cadre de ses aides, le Conseil Général du Bas-Rhin apporte un soutien aux communes et aux groupements intercommunaux pour la création de réserves incendie d'au moins 120 m³ et pour la réalisation de barrages et puits d'aspiration d'eau.

Par délibération du 11 mai 1998, le Conseil Général a fixé la participation financière du Département à 20% du coût hors taxe de ces équipements.

Le présent rapport vous propose d'attribuer une aide financière à la commune figurant au tableau joint en annexe, pour un montant de 180,00 €.

Le montant indiqué sera engagé sur l'AP (Autorisation de Programme) « SUBVVOIRIE ». Les crédits de paiement afférents seront imputés sur la ligne de crédit 34106.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention de 180 € à la commune figurant au tableau annexé.

Strasbourg, le 21/12/11

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL